



Belgique  
Aspect politique



# Systeme politique:

---

La Belgique est une monarchie constitutionnelle. Le chef de l'Etat - le roi qui approuve les lois, a le droit de dissoudre le Parlement, de nommer des ministres et des juges de toutes les instances. La législature du pays appartient à un parlement composé de la Chambre des représentants et du Sénat. Les membres du Parlement (à l'exception des sénateurs élus par les conseils provinciaux et le Sénat lui-même) sont élus par les citoyens belges âgés de 18 ans et plus. En Belgique, il existe un système électoral proportionnel. En vertu de la constitution actuelle de 1831, le pouvoir exécutif appartient au roi, il est en fait exercé par le gouvernement. Les affaires locales régies par la constitution belge sont régies par des conseils provinciaux et communaux élus, ainsi que par des gouverneurs, des commissaires et des bourgmestres nommés par le roi.





# Quartier général de l'OTAN

---

- Le siège de l'OTAN est le centre politique et administratif de l'Alliance de l'Atlantique Nord, qui abrite en permanence le principal organe de décision politique de l'OTAN, le Conseil de l'Atlantique Nord.





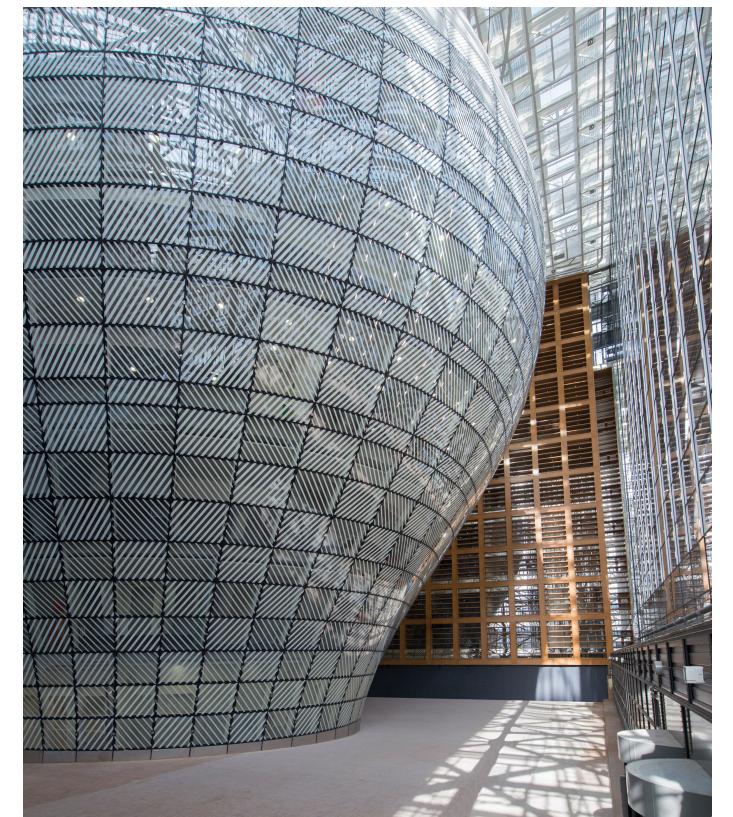
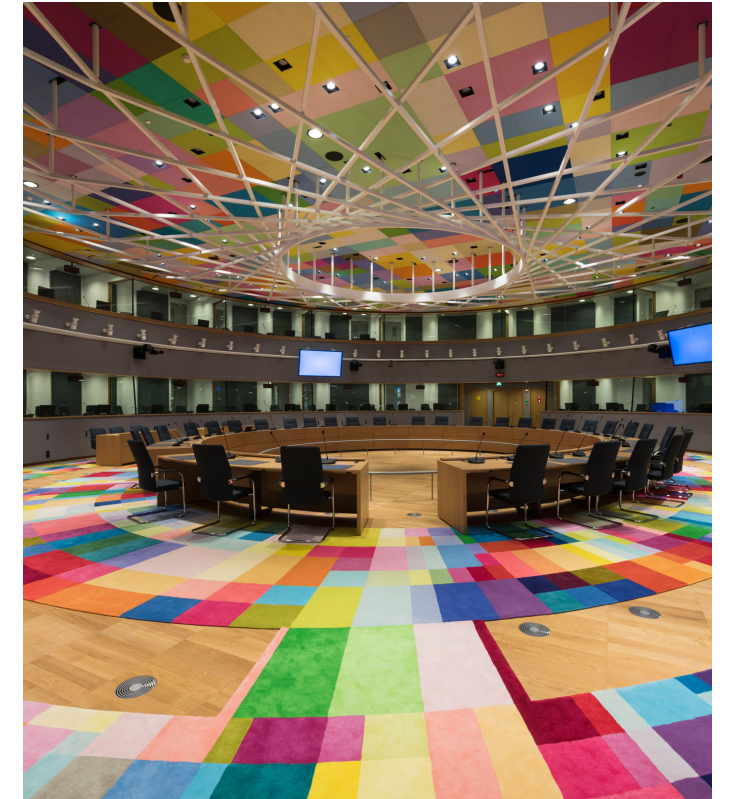
# le siège de l'Union européenne

---

- C'est une union économique et politique qui regroupe 28 États membres indépendants situés en Europe. L'UE fonctionne à travers un système d'institutions supranationales indépendantes et de décisions prises d'un commun accord par les États membres. Les institutions européennes les plus importantes sont: la Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne, le Conseil européen, la Cour de justice de l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le Parlement européen, élus tous les cinq ans par les citoyens de l'Union européenne.







l'Union européenne



**Bruxelles est le coeur politique  
de l'Europe!**